

A S S E M B L É E      N A T I O N A L E

X I V <sup>e</sup>      L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire

- Suite de l'examen de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2016 (n° 3096) :
- Examen et vote sur les crédits de la missions *Médias, livre et industries culturelles* ; sur le compte spécial *Avances à l'audiovisuel public* (M. Jean-Marie BEFFARA, rapporteur spécial) ..... 2
- Examen et vote sur les crédits de la mission *Culture*
  - Création ; transmission des savoirs et démocratisation de la culture (M. Pierre-Alain MUET, rapporteur spécial)
  - Patrimoines (M. Jean-François LAMOUR, rapporteur spécial) ..... 2
- Présences en réunion ..... 3

Lundi

2 novembre 2015

Séance de 19 heures

Compte rendu n° 29

SESSION ORDINAIRE DE 2015-2016

**Présidence  
de M. Gilles Carrez,  
Président**



*La commission poursuit l'examen de la seconde partie du projet de loi de finances pour 2016 (n° 3096).*

*Après l'audition de Mme Fleur Pellerin, ministre de la culture et de la communication (voir le compte rendu de la commission élargie du 2 novembre 2015 à 15 heures <sup>(1)</sup>), la commission examine les crédits des missions Médias, livre et industries culturelles et du compte spécial Avances à l'audiovisuel public ainsi que la mission Culture.*

*La commission est saisie de l'amendement n° II-423 du Gouvernement.*

**M. le président Gilles Carrez.** Cet amendement tire les conséquences de celui que nous avons adopté en première partie du projet de loi de finances et qui affecte à France Télévisions une fraction plus importante de la taxe sur les services fournis par les opérateurs de communications électroniques. Il s'agit ainsi d'affranchir l'entreprise publique de toute dotation budgétaire non pas en 2017, comme initialement prévu, mais dès 2016.

**M. Jean-Marie Beffara, rapporteur spécial.** Je ne peux qu'être favorable à cet amendement qui vient en écho à ceux que j'avais déposés en première partie avec le président Patrick Bloche.

*La commission **adopte** l'amendement puis, suivant l'avis favorable du rapporteur spécial, elle **adopte** les crédits de la mission Médias, livre et industries culturelles **modifiés** et du compte spécial Avances à l'audiovisuel public.*

*Puis la commission, suivant l'avis favorable de M. Pierre-Alain Muet, rapporteur spécial (pour la création ; transmission des savoirs et démocratisation de la culture), et malgré l'avis défavorable de M. Jean-François Lamour, rapporteur spécial (pour les patrimoines), **adopte** les crédits de la mission Culture.*

\*

\*      \*

---

(1) [http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2016/commissions\\_elargies/](http://www.assemblee-nationale.fr/14/budget/plf2016/commissions_elargies/)

**Membres présents ou excusés**

**Commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire**

Réunion du lundi 2 novembre 2015 à 19 heures

*Présents.* - M. Jean-Marie Beffara, M. Gilles Carrez, M. Charles de Courson, M. Régis Juanico, M. Jean-François Lamour, M. Pierre-Alain Muet

*Excusés.* - M. Éric Alauzet, Mme Aurélie Filippetti, M. Jean-Claude Fruteau, M. Patrick Lebreton, M. Marc Le Fur, M. Victorin Lurel, Mme Valérie Rabault, M. Pascal Terrasse

